













EN BREF :

- Stades de développement actuels.
- Actions de prévention pour la période du 14 au 20 juillet 2010; maladies : mildiou, anthracnose, pourriture noire, blanc, pourriture blanche et rougeot; insectes : phylloxera et altise à tête rouge.
- Documents de référence.

STADES DE DÉVELOPPEMENT ACTUELS

Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Saguenay	Centre-du-Québec, Trois-Rivières et Estrie	Sud de Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest et Laval	Nord de Montréal, Laurentides, Lanaudière et L'Assomption	Outaouais
				
				

Légende des photos

31 : Baies de la taille d'un pois (7-10 mm)

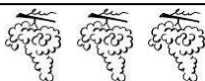
33 : Fermeture de la grappe

SOMMAIRE PÉRIODIQUE

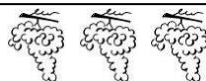
7 au 13 juillet 2010

(+ -) = écart à la moyenne 1996-2005

Station	Tmoy (°C)	Tmin (°C)	Tmax (°C)	Précip. (mm, Période)	Précip. (mm, 1 ^{er} avril)	Dj (10) (Période)	Dj (10) (1 ^{er} avril)
Bas-Saint-Laurent							
La Pocatière	22,6 (ND)	14,2	32,4	23,2	193,2	87,9 (ND)	411,5 (ND)
Capitale-Nationale							
Beauport	25,6 (ND)	17,8	34,9	21,6	191,8	109,1 (ND)	584,4 (ND)
Cap Tourmente	23,4 (ND)	15,3	33,5	38	175,2	93,5 (ND)	475,0 (ND)
Château-Richer	24,3 (+6,0)	15,4	33,9	28,9	227,2	100,1 (+41,9)	500,1 (+127,5)
Deschambault	24,3 (ND)	14,6	33,7	44,8	249,7	100,4 (ND)	491,2 (ND)
Donnacoona-2	24,3 (+5,7)	15,3	33,2	38,5	274,1	100,3 (+39,9)	489,0 (+83,3)
Saint-François, I.O.	24,4 (ND)	15,4	34,9	44,6	212,6	100,7 (ND)	554,2 (ND)
Sainte-Foy	25,1 (ND)	16,1	34,1	24,4	210,8	105,3 (ND)	555,4 (ND)
Centre-du-Québec							
Laurierville	24,8 (+6,9)	15	32,5	23,8	295,9	103,8 (+48,6)	528,9 (+150,8)
Nicolet	24,9 (ND)	17,8	33,5	28,4	228,3	104,4 (ND)	582,1 (ND)
Chaudière-Appalaches							
Saint-Michel	24,4 (+6,6)	14,5	34,5	25,4	231,7	100,8 (+45,9)	504,4 (+149,6)
Scott	24,8 (+7,1)	16	33,5	18,9	357,2	103,5 (+49,6)	517,1 (+161,4)
Estrie							
Lennoxville	24,8 (ND)	15,6	33,2	58,6	310,8	103,6 (ND)	550,8 (ND)
Magog	24,6 (+6,6)	15	33,5	60,9	390,7	102,5 (+46,5)	538,6 (+151,0)
Notre-Dame-des-Bois	22,5 (+6,4)	12,5	30,7	35,6	481,9	87,8 (+44,8)	413,0 (+146,2)
Lanaudière							
L'Assomption	25,5 (ND)	16,6	34,8	53	303,7	108,2 (ND)	624,1 (ND)
Saint-Jacques	25,0 (+5,7)	16	35	36,4	274,6	104,9 (+39,9)	619,8 (+149,1)
Laurentides							
Oka	24,8 (+5,9)	16	33,9	49,9	329,7	103,9 (+41,4)	610,7 (+150,3)
Saint-Jérôme	24,5 (+5,3)	16	34,5	33,5	282,8	101,3 (+36,9)	584,0 (+147,6)
Mauricie							
Herouville	24,3 (+6,9)	15,9	33,5	35,3	261,6	100,4 (+48,7)	440,5 (+130,5)
Saint-Thomas-de-Caxton	24,0 (+5,9)	15	34	23,8	230,6	98,2 (+41,2)	516,3 (+129,3)
Montréal							
Montréal-Dorval	25,6 (ND)	17,8	34,4	41,9	306,5	108,9 (ND)	642,9 (ND)



Station	Tmoy (°C)	Tmin (°C)	Tmax (°C)	Précip. (mm, Période)	Précip. (mm, 1 ^{er} avril)	Dj (10) (Période)	Dj (10) (1 ^{er} avril)
Montérégie-Est							
Barrage Choinière	25,3 (ND)	16,2	34	42	317,6	106,8 (ND)	577,4 (ND)
Brome	23,5 (+5,4)	14	33	62,5	454,1	94,5 (+38,1)	469,7 (+69,8)
Farnham	25,6 (+6,5)	18	34,1	37,2	409,6	109,4 (+45,8)	630,9 (+147,1)
Fleury	24,9 (+6,0)	16,5	33,5	18,2	334,2	104,0 (+41,9)	594,8 (+125,1)
Frelighsburg	25,0 (ND)	16,7	33,9	30	292,5	104,9 (ND)	591,5 (ND)
Granby	25,7 (+6,9)	18	33,5	31,3	394,7	109,9 (+48,1)	621,5 (+154,8)
La Providence	26,5 (+6,3)	19,2	34,5	44,6	294	115,2 (+44,0)	712,9 (+154,7)
Marieville	25,8 (+6,2)	18	34,4	44,6	348,9	110,8 (+43,7)	665,4 (+154,3)
Philipsburg	25,8 (+6,2)	18,5	34,5	31,9	340,1	110,9 (+43,7)	639,4 (+134,8)
Saint-Amable	25,5 (+6,1)	16	34,2	22,8	313	108,4 (+42,6)	655,0 (+170,2)
Saint-Hyacinthe-2	25,4 (+6,2)	17,8	35	50,6	341,8	107,8 (+43,5)	636,7 (+134,2)
Saint-Nazaire	25,0 (+6,3)	15,9	33,5	41	322,2	105,2 (+44,5)	592,7 (+132,8)
Saint-Simon	26,4 (ND)	18,5	35	35,6	310,2	115,2 (ND)	675,8 (ND)
Sainte-Madeleine	25,8 (+6,5)	17,5	35	47,2	370,6	110,9 (+45,7)	659,5 (+140,8)
Sorel	26,1 (+6,2)	19	35	39,1	298,2	112,8 (+43,2)	663,2 (+140,5)
Sutton	24,2 (+6,0)	15,5	33,5	88,2	470,8	99,2 (+42,3)	560,0 (+142,4)
Varennes	25,4 (ND)	17	34,4	43,5	321,8	107,8 (ND)	657,7 (ND)
Verchères	25,7 (+5,8)	17,6	34,7	43,1	354,6	110,2 (+40,9)	656,9 (+127,1)
Montérégie-Ouest							
Côteau-du-Lac	24,8 (+5,4)	16,4	34	39,7	349,4	103,8 (+38,0)	603,6 (+118,6)
Hemmingford-Four-Winds	25,8 (+6,1)	18,6	34,2	41,8	330,7	110,6 (+42,9)	623,5 (+140,2)
Huntingdon	24,9 (+4,9)	16,1	34,2	40,3	322	104,6 (+34,6)	613,6 (+81,1)
Iberville	25,9 (+6,1)	18,9	34,5	61,9	379,9	111,0 (+42,9)	625,9 (+127,9)
L'Acadie	25,5 (ND)	17,9	34,7	48,2	302,6	108,5 (ND)	659,0 (ND)
Laprairie	26,0 (+6,6)	17,5	35	59,4	330,8	111,7 (+45,9)	657,5 (+144,7)
Ormstown	24,0 (+4,2)	15,2	32,8	53,3	339,2	98,0 (+29,3)	633,6 (+120,7)
Rigaud	24,3 (+5,3)	14,4	34,4	39,5	342,5	100,0 (+36,9)	579,9 (+119,1)
Saint-Anicet	26,1 (ND)	15,9	35,1	81,6	316,1	112,5 (ND)	672,1 (ND)
Saint-Anicet	25,8 (+5,9)	17	35	86,9	366,5	110,2 (+41,4)	672,1 (+144,6)
Saint-Bernard-de-Lacolle	25,2 (+5,6)	17,1	34,3	67,6	334,8	106,2 (+39,0)	642,0 (+141,3)
Sainte-Clothilde	25,6 (ND)	16,9	34,9	61	323,4	108,9 (ND)	620,0 (ND)
Sainte-Martine	25,1 (+5,2)	16,6	34,8	75,7	361,9	105,3 (+36,2)	611,6 (+81,8)
Valleyfield	26,1 (+6,1)	19,5	34,5	49,6	343,2	112,5 (+42,5)	672,2 (+157,2)
Outaouais							
Chelsea	24,2 (+4,9)	15	35	14,6	269,2	99,3 (+34,5)	603,8 (+178,3)
Cheneville	22,8 (+4,8)	10,2	34,4	59,7	326,8	89,9 (+33,8)	495,1 (+134,7)
Montebello-Sedbergh	23,4 (+5,0)	14	33,5	45,9	316,6	93,5 (+35,3)	522,8 (+135,4)
Notre-Dame-de-la-Paix	22,6 (+4,5)	7	35	67,2	279	88,4 (+31,4)	485,4 (+119,1)
Shawville	23,2 (+4,1)	12	34,6	49	260,8	92,7 (+28,6)	565,7 (+132,8)
Saguenay—Lac-Saint-Jean							
Alma	23,2 (ND)	11,2	33	6,7	153,6	92,7 (ND)	412,3 (ND)



Climat

Humidité, chaleur accablante, orages, pluies torrentielles, c'est dans ces mots que les collaborateurs de notre réseau décrivent le climat de la dernière semaine.

Les opérations de palissage et d'écimage sont en cours.

ACTIONS DE PRÉVENTION POUR LA PÉRIODE DU 14 AU 20 JUILLET 2010

Maladies

Continuer le dépistage et, au besoin, les pulvérisations de protection contre le blanc, le mildiou, la pourriture noire et l'antracnose.

Si une grêle survient, intervenir le plus tôt possible, soit dans les 24 heures suivantes au maximum, avec un captane afin de prévenir la pourriture blanche.

Moisissure grise

Traitement préventif à l'aide de fongicides pour les vignes avec un historique de moisissure grise aux stades « Baies de la taille d'un pois » et « Fermeture de la grappe ».

Les fruits peuvent se développer sans que les symptômes apparaissent jusqu'à la véraison. À ce moment, une partie des grappes brunira s'il n'y a pas eu de traitements préventifs. On reconnaîtra alors le duvet gris caractéristique de la moisissure grise.

Pour le choix du fongicide et l'accès aux étiquettes, référez-vous à l'adresse suivante : <http://sagepesticides.qc.ca/>.

Mildiou

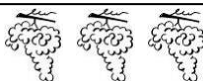
Faire le dépistage régulièrement.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au mildiou.

L'utilisation du SOVRAN contre le mildiou supprime aussi la pourriture noire et le blanc. Il a également un effet sur l'antracnose. Ce produit est systémique, donc résistant au délavage. Il est important de varier les groupes de fongicides afin de prévenir la résistance.

Antracnose

Dépister régulièrement.



Blanc

Le blanc peut se développer à partir d'une accumulation de 600 DJ-base 6 °C. Ce niveau d'accumulation de chaleur était atteint dans toutes les régions productrices de vigne.

En culture biologique, le soufre a un effet curatif. Il faut cependant faire attention aux conditions de température et d'humidité comme le mentionne, par exemple, l'étiquette du KUMULUS DF : « Ne pas traiter si la température est supérieure à 27 °C (à l'ombre) et par temps humide ou si des conditions similaires sont prévues dans les 3 jours suivant le traitement. »

Pourriture blanche

Quand la grêle affecte les baies, il faut les protéger de la pourriture blanche aussitôt qu'on peut faire un traitement. Plus le traitement sera rapproché du moment de la grêle, par exemple dans les 3 à 6 heures suivantes, plus les raisins seront préservés de ce champignon. Après 24 heures, le traitement ne sera plus efficace, le champignon étant déjà en croissance dans les baies.

Rougeot

Les symptômes sont apparus sur plusieurs cultivars. Le champignon est entré dans le feuillage plutôt vers la fin mai ou en début juin. Le cycle du rougeot est de 1 an. Les fructifications commencent à apparaître en août sur le feuillage. Les feuilles qui tombent au sol, si elles ne sont pas sorties du vignoble, serviront de source d'infection pour le nouveau feuillage en 2010.

Les fongicides à base de cuivre contrôlent le rougeot de façon préventive. Les vignobles où le cuivre a été utilisé pourraient ne pas avoir de feuillage atteint de rougeot.

Pollution et chaleur : mouchetures sur le feuillage

Les niveaux d'ozone troposphérique ont augmenté la semaine dernière en raison de la combinaison chaleur- pollution (NOX). Les niveaux ont dépassé le seuil de 60 ppb (parties par milliard) à partir duquel les plantes sensibles sont affectées. Les plantes très sensibles sont affectées vers des seuils de 45-50 ppb. Ces niveaux élevés ont duré plusieurs heures consécutives durant trois jours la semaine dernière. Les lésions ne sont pas visibles au début. Elles consistent en l'oxydation des parois cellulaires des cellules de garde et des stomates, puis, des parois des cellules de l'intérieur du limbe des feuilles jusqu'à la surface supérieure des feuilles. C'est là qu'on voit les symptômes caractéristiques : une moucheture blanche ou décolorée. Les nervures restent vertes. Vous pouvez visualiser des symptômes à cause de l'ozone à l'adresse suivante : <http://grapes.msu.edu/ozone.htm>.

Insectes

Aucun traitement nécessaire, sauf exception, pour de jeunes plantations si les altises se retrouvent en grande quantité.

Phylloxera

Le MOVENTO est homologué contre le phylloxera. Dans les vignobles très infestés où un premier traitement a déjà été appliqué, il faut attendre 30 jours avant le 2^e traitement, si nécessaire. Le produit est également systémique.

Dans les vignobles aux prises avec une population très importante de phylloxera et qui n'ont pas encore reçu un premier traitement, il est temps de faire le dernier traitement de la saison.

Vous pouvez tolérer quelques galles de phylloxera, car elles n'affectent pas les rendements.

Lire le bulletin d'information **No 02** du 6 mai 2010 sur le phylloxera de la vigne (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig10.pdf>).



Tordeuse de la vigne

On rapporte peu de tordeuses de la vigne dans les vignobles de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest.

Cet insecte n'est généralement pas d'une assez grande importance économique pour justifier un traitement. Des relevés sont faits régulièrement pour suivre l'état des populations en Montérégie-Est, en Montérégie-Ouest, près de Montréal et en Estrie. C'est pourquoi un bon dépistage vous permet de savoir si votre production en est exempte.

Altise à tête rouge

Faire un dépistage dans les parcelles nouvellement plantées.

Dans de nouvelles plantations, les populations d'altises pourraient être assez importantes et diminuer la vigueur des jeunes plants de vigne.

Pour le choix d'un traitement, référez-vous à SAgE Pesticides à l'adresse suivante : <http://beta.sagepesticides.qc.ca/>.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Le « Guide d'identification des principales maladies de la vigne » donne également un tableau sur les stades phénologiques, d'où sont tirées les photos utilisées à la page 1 : http://www4.agr.gc.ca/resources/prod/doc/sci/pub/pdf/id_guide_major_diseases_grapes_f.pdf
- Pour connaître la stratégie de contrôle des champignons, voir le document « Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec » : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Gestion%20raisonn%C3%A9e%20des%20principales%20maladies%20de%20la%20vigne%20au%20Qu%C3%A9bec.pdf>
- Pour de l'information sur les produits homologués dans la vigne, sur les combinaisons de traitements, sur les délais de réentrée, sur les délais avant récolte, sur les indices de risque sur la santé et l'environnement, sur les autres protections, sur les étiquettes, sur la loi et les règlements, etc. : <http://www.sagepesticides.qc.ca/>
- Guide de protection vigne 2010 du CRAAQ : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/EVE013.pdf>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
MARTINE CÔTÉ, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ
1685, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (Québec) G1N 3Y7
Téléphone : 418 643-0033, poste 1710 – Télécopieur : 418 643-8262
Courriel : martine.cote@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – vigne – 14 juillet 2010**

